

Concours CR CNRS 2022
Demandes de soutien du Centre de Recherches Internationales (CERI,
UMR 7050)

Le CERI invite les candidates et les candidats au concours CR CNRS 2022 (sections 36 et 40) sollicitant son soutien à nous adresser leurs dossiers avant le mercredi 1 décembre 2021 à minuit, dernier délai.

Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- le projet de recherche présenté au CNRS (il peut s'agir d'une version préliminaire selon l'état d'avancement de sa rédaction)
- un curriculum vitae comprenant une liste des publications
- une lettre de motivation expliquant le choix du CERI
- dans la mesure où il est déjà disponible, le rapport de soutenance de thèse.

Merci de les envoyer par courriel à Ewa Kulesza, directrice exécutive du CERI (ewa.kulesza@sciencespo.fr), avec copie à Christine Briatte, assistante du directeur (christine.briatte@sciencespo.fr).

Les dossiers reçus seront transmis pour évaluation aux membres du Conseil d'unité du CERI. Celui-ci les examinera et se prononcera le 14 décembre 2021.

Dans les jours suivant cette réunion du Conseil d'unité, les candidates et candidats recevront une lettre du directeur du CERI, Alain Dieckhoff, les informant de la décision prise.

Des oraux blancs seront organisés pour les personnes retenues pour une audition par le CNRS.